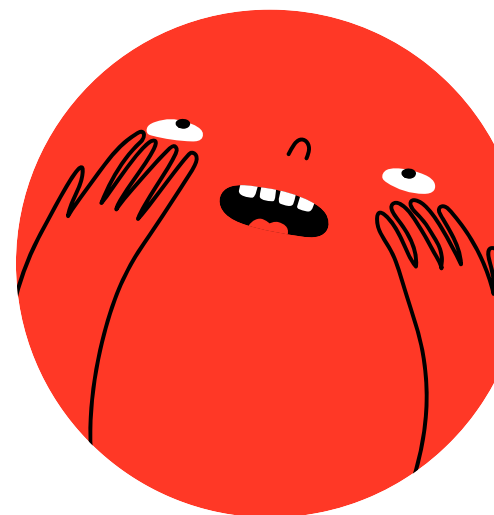
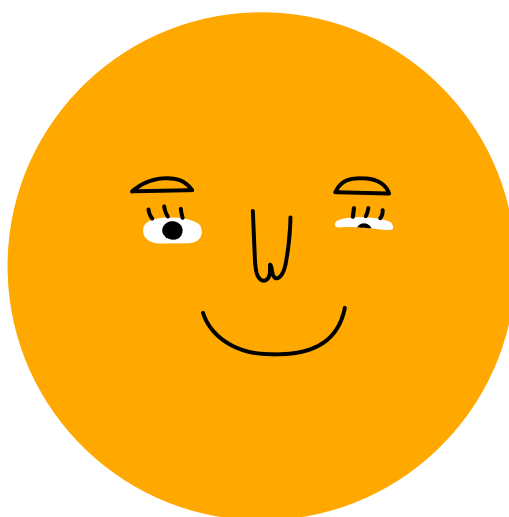
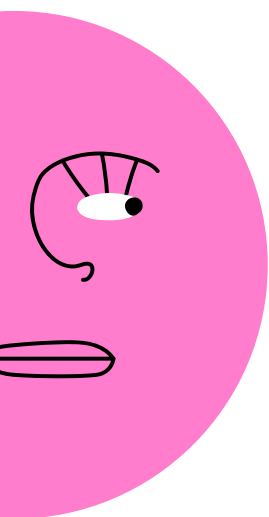


CODE DE VIE ÉDUCATIF

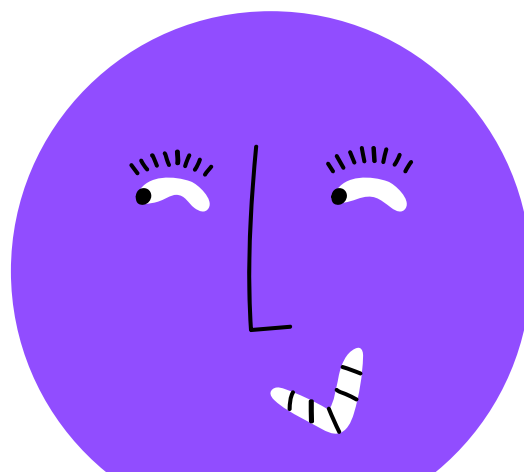


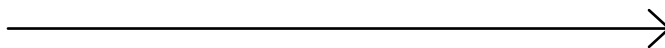
Le code de vie de l'école Dollard- des-Ormeaux



des règles à l'image de
nos valeurs

École Dollard-des-Ormeaux





Le code de vie de l'école te servira à développer tes compétences sociales et à devenir un citoyen responsable ;



À vivre en harmonie dans un milieu sain et sécuritaire

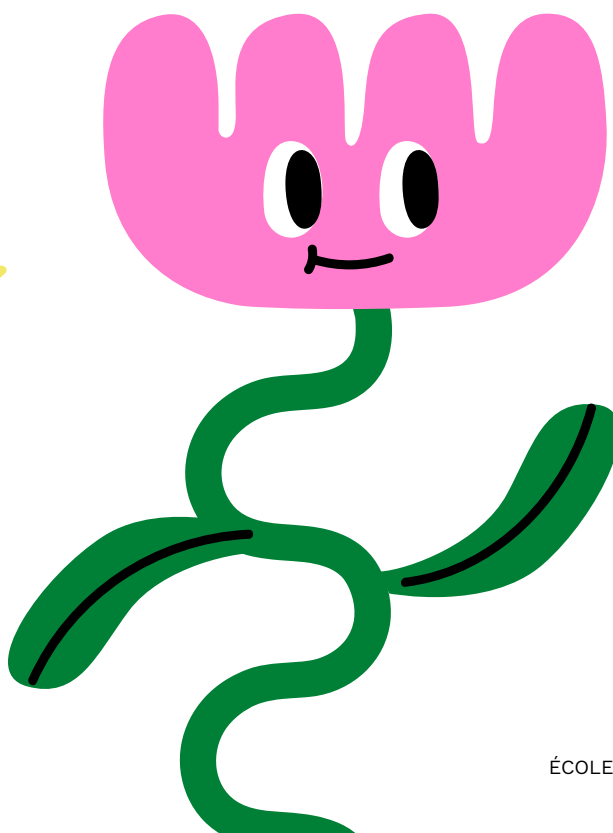
À vivre dans un climat amusant et propice aux apprentissages

Le code de vie s'applique à tout moment à l'école : en classe, au gymnase, sur le terrain de l'école, dans les corridors ou les toilettes, au service de garde, dans le transport scolaire, lors des sorties éducatives et des activités parascolaires.

Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie.

Les adultes s'engagent à être des modèles en lien avec les valeurs proposées et à intervenir équitablement.

Nous comptons sur ta collaboration et celle de tes parents afin de te soutenir dans l'application des valeurs de notre code de vie.



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

RÈGLES ♦

Je m'engage dans mes apprentissages et je fais de mon mieux.

J'assume en tout temps mes responsabilités d'élève.

COMPORTEMENTS ATTENDUS ♦♦

Je relève de nouveaux défis.

Je m'implique et je participe activement.

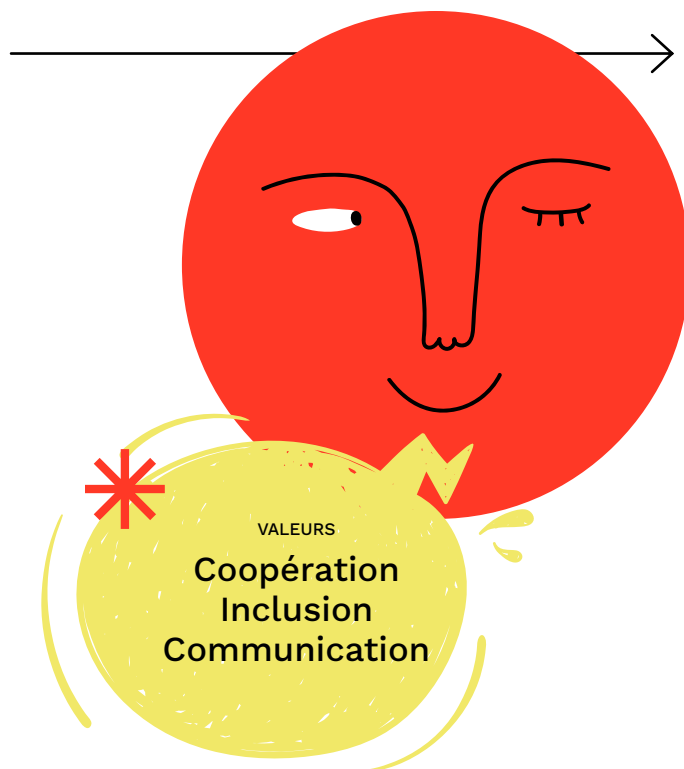
J'accepte mes erreurs et je fais de nombreux essais pour réussir.

J'ai le matériel nécessaire et permis, pour mes apprentissages, uniquement.

AINSI... ♦♦♦

J'apprends et je me donne toutes les chances de m'améliorer.

Je développe mon sens des responsabilités.



VIVRE ENSEMBLE

RÈGLE ♦

Je m'engage à être sensible et respectueux des autres à travers mes attitudes, mes paroles et mes gestes.

COMPORTEMENTS ATTENDUS ♦♦

Je règle mes problèmes par la communication et l'écoute, en utilisant les 4 étapes de la résolution de conflit.

J'utilise le message clair pour exprimer mes émotions et mes besoins.

Je prends soin et j'inclus les autres en respectant la différence.

AINSI... ♦♦♦

J'apprends à bien exprimer et à réguler mes émotions.

Je développe de bonnes relations avec les autres.

Je contribue à un climat de vie agréable, respectueux et sécurisant où tout le monde a sa place.



ENCADREMENT

RÈGLE ♦

Je m'engage à adopter un comportement sécuritaire, courtois et responsable envers moi et les autres.

COMPOTEMENTS ATTENDUS ♦♦

Je me déplace calmement, de façon sécuritaire et en respectant mon entourage.

Je respecte les règles des jeux, les zones de la cour d'école, ainsi que les consignes de tous les adultes et surveillants.

Je vais voir l'adulte pour obtenir de l'aide lorsque j'en ressens le besoin.

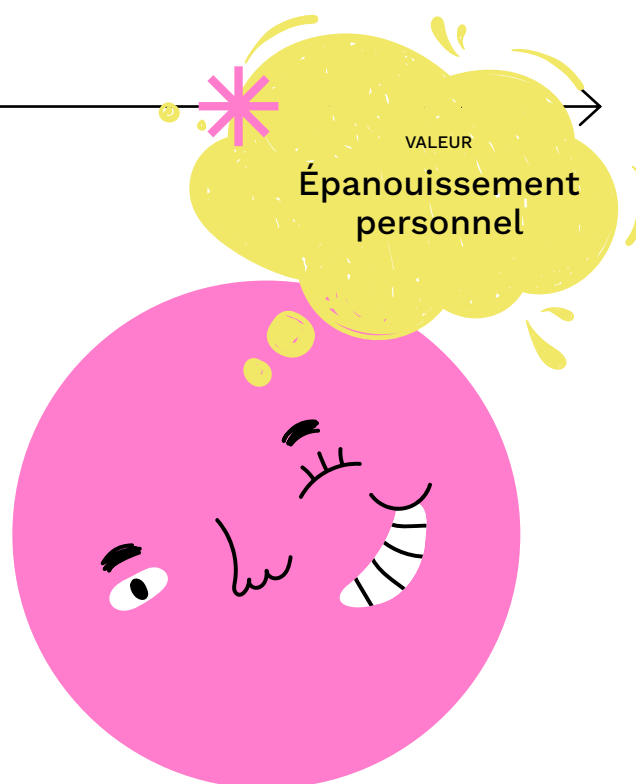
Au son de la cloche, je cesse mes activités au moment prévu et je me dirige aux endroits désignés par les adultes.

AINSI... ♦♦♦

J'apprends à vivre en communauté et devenir responsable de mes actions.

Je développe et je conserve des liens de confiance avec les adultes et mes pairs.

Je contribue un climat sécuritaire et juste, en prévenant les accidents et conflits.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

RÈGLE ♦

Je fais de bons choix pour me sentir bien et m'épanouir au quotidien.

COMPOTEMENTS ATTENDUS ♦♦

Je participe aux activités dans le but d'apprendre à me connaître à travers mes forces, mes goûts et mes intérêts.

J'ose relever de nouveaux défis.

Je porte des vêtements appropriés aux saisons et qui me permettent de réaliser toutes mes activités.

AINSI... ♦♦♦

J'éprouve du plaisir à l'école.

J'apprends à me connaître et à sortir de ma zone de confort.

Je développe ma confiance et une image positive de moi.

J'apprends à faire les bons choix.



QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

RÈGLE ✦

Je m'engage à prendre soin de mon environnement, du matériel et de la nature.

COMPORTEMENTS ATTENDUS ✦✦

J'adopte des comportements écoresponsables : réduction, recyclage, compostage, réutilisation et récupération.

J'utilise de façon responsable et je garde en bon état, tout ce qui est mis à ma disposition (matériel scolaire et informatique, lieu, mobilier, etc.)

Je respecte la nature (arbres, fleurs, potagers, animaux, etc.).

AINSI... ✦✦✦

J'ai du matériel propre et en bon état.

J'évolue dans un milieu sain et propre.

Je fais en sorte que mes gestes aient un impact positif sur mon environnement.



RÈGLE

Je m'engage dans mes apprentissages et je fais de mon mieux.

J'assume en tout temps mes responsabilités d'élève.



RÈGLE

Je m'engage à être sensible et respectueux des autres à travers mes attitudes, mes paroles et mes gestes.



RÈGLE

Je m'engage à adopter un comportement sécuritaire, courtois et responsable envers moi et les autres.



RÈGLE

Je fais de bons choix pour me sentir bien et m'épanouir au quotidien.



RÈGLE

Je m'engage à prendre soin de mon environnement, du matériel et de la nature.

Le plan de lutte de l'école vise principalement à prévenir les situations de violence et d'intimidation afin que les élèves, et l'ensemble des membres du personnel scolaire, puissent évoluer dans un climat scolaire bienveillant et sécuritaire.



INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

(L.I.P. ART 13, 1.1 O, 1988, C. 84, A. 13; 2012, C. 19, A. 2.)



À l'école Dollard-des-Ormeaux, au même titre que toutes les écoles du Québec, nous intervenons en vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Selon la LIP, toute manifestation d'intimidation et de violence à l'endroit d'un.e élève, ou de tout autre membre du personnel de l'école, est interdite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. Aussi, toute forme de violence à caractère sexuel est proscrite. Le plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.



VIOLENCE

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »

(L.I.P. ART 13, 30 1988, C. 84, A. 13; 2012, C. 19, A. 2.)

BANQUE DE MESURES DE SOUTIEN, DE CONSÉQUENCES ET DE SANCTIONS

L'application des mesures de soutien, des conséquences et des sanctions s'effectuera à la suite de l'analyse :

- Du portrait et des besoins de l'élève ;
- De la nature et de la fréquence du comportement adopté ;
- De la gravité de l'événement qui repose sur :
 1. Les conséquences : l'impact et les torts causés ;
 2. Le contexte : l'ensemble des circonstances associées à l'événement.

Les interventions visent à mettre en lumière les besoins de l'élève, de déterminer les interventions les plus susceptibles de l'aider et de planifier des mesures de soutien.

MESURES DE SOUTIEN

- Avertissement (verbal ou écrit)
- Rappel de la règle et du comportement attendu
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève
- Enseignement du comportement attendu
- Renforcement du comportement attendu
- Soutien au développement des habiletés sociales
- Rencontre avec un adulte de l'école (enseignant, technicien en éducation spécialisée, éducateur du service de garde, etc.)
- Communication et collaboration régulières avec le parent
- Rencontre entre l'élève, son parent et un adulte de l'école
- Réalisation d'un geste de réparation (doit demander du temps, des efforts et doit être en lien avec le geste posé)

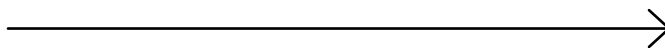
- Soutien offert à l'élève lors de l'accomplissement d'un geste de réparation
- Réalisation d'un travail personnel en lien avec le comportement attendu
- Feuille de défis permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements
- Référence à des services externes (organismes communautaires, CLSC, Répit-Conseil, etc.)
- Soutien individuel à fréquence rapprochée
- Contrat d'engagement de bon comportement
- Implication des agents sociocommunautaires du SPVM
- Mise en place d'un plan d'action ou d'un plan d'intervention scolaire

CONSÉQUENCES

- Excuses verbales, écrites ou illustrées
- Réflexion par écrit ou illustration de la situation
- Reprise du temps perdu
- Retrait de privilèges
- Retrait temporaire d'une activité
- Retrait de classe ou d'un groupe
- Déplacements limités, retardés ou supervisés
- Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal
- Travaux communautaires

SANCTIONS

- Suspension interne
- Suspension externe



J'ai pris connaissance
du code de vie et je
m'engage à le suivre.

Signature de l'élève

Date

Signature du parent

Date

Signature du titulaire

Date